

Journalier Chauffeur aux Travaux publics

Catégorie : Travaux publics, poste syndiqué

Type de poste : Permanent, Temps plein à raison de 40 heures/semaine

Entrée en poste : Dès que possible

La Municipalité du Canton de Harrington recherche des candidats afin de combler un (1) poste de journalier chauffeur aux Travaux publics.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur des Travaux publics, le titulaire du poste effectue principalement la conduite des différents véhicules municipaux tout en assurant les travaux relatifs à l'entretien, la préparation, la signalisation et à la collecte des ordures notamment et sans s'y limiter:

- Procéder à l'entretien du réseau routier;
- Conduire différents véhicules routiers;
- Procéder à la collecte des matières résiduelles;
- Effectuer différents travaux manuels;
- Effectuer la vérification du véhicule avant départ et après départ et aviser le directeur des déficiences relevées;
- Exécuter son travail de façon sécuritaire, en tout temps et en tout lieu;
- Collaborer avec l'ensemble du personnel à l'accomplissement d'une réussite organisationnelle basée sur les valeurs et les objectifs de la Municipalité;

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES :

- Détenir un secondaire 5 (D.E.S.) ou un diplôme d'études professionnelles;
- Posséder son permis de conduire valide de classe 3;
- Avoir une bonne capacité physique
- Démontrer des habiletés manuelles;
- Posséder une expérience minimale de (3) trois ans pertinente à la fonction
- Avoir des connaissances de base en mécanique, électricité, plomberie et autres domaines d'entretien d'infrastructures municipales
- Être apte à travailler à l'extérieur sous toutes les conditions climatiques
- Avoir une bonne connaissance des règlements de la circulation ainsi que des normes, lois et règles de sécurité et d'entretien reliées aux activités de transport
- Être disponible pour travailler le jour, le soir et les fins de semaine au besoin;
- Bilinguisme fonctionnel;
- Démontrer le sens des responsabilités, le sens de l'organisation et de la ponctualité;
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe
- Détenir une attestation pour le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction (un atout);
- Posséder la carte de compétence Sécurité : Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée (un atout);
- Démontrer un intérêt à se joindre à la brigade de sécurité incendie (un atout);

Toute expérience jugée pertinente pourra être considérée afin de compléter ou remplacer un des éléments mentionnés ci-dessus

CONDITIONS DE TRAVAIL :

La Municipalité du Canton de Harrington offre un salaire compétitif qui sera établi selon la classification de la convention collective en vigueur en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux, notamment une assurance collective, un REER, des congés personnels et des vacances, etc.

L'entrée en fonction est prévue dès que possible.

FAIRE PARVENIR VOTRE C.V. :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une courte lettre de motivation par courriel au plus tard le 17 juin 2022 à: dga@harrington.ca

Nous remercions les postulants pour leur intérêt. Seul(e)s les candidat(e)s considéré(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s. La Municipalité du Canton de Harrington respecte l'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.